



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Demande d'attribution d'un numéro Pacage

A retourner à la DAAF de la Guadeloupe – SAINT-Phy – BP 651 97108 BASSE-TERRE cedex
daaf971@agriculture.gouv.fr - Tél : 0590 99 09 09
 contact : Joseline IDYLLE-CASTARD 0590 99 09 76 – joseline.idylle@agriculture.gouv.fr

N° PACAGE : 9710
 (complété par la DAAF)

<u>Personne physique</u>	
Nom de naissance : _____	Nom d'épouse : _____
Prénom (s) : _____	SIRET : _____
Date de naissance : _____	Téléphone fixe : _____
Lieu de naissance : _____	Téléphone portable : _____
Nationalité : _____	Mail : _____
Adresse postale : _____ _____ _____	Adresse du siège de l'exploitation <i>si différente de l'adresse postale</i> _____ _____

Personne morale : EARL SCEA SARL ASSOCIATION AUTRE

Dénomination sociale : _____

SIRET : _____

Nom prénom associé(s) (<i>poursuivre sur papier libre</i>)	N° PACAGE	Répartition capital (%)

N° de détenteur d'animaux FR971 _____

Si **reprise d'exploitation**, identité du cédant : **9710** _____

Pièces à fournir :

PERSONNES PHYSIQUES : - Pièce d'identité – justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'EDF) – RIB au nom du demandeur - SIRET ou attestation de création d'entreprise agricole – Attestation MSA délivrée par la CGSS de la GUADELOUPE. PERSONNES MORALES : - Procès-verbaux d'assemblée générale de création de l'exploitation - Statuts à jour – kbis à jour – RIB au nom de la société - Si les statuts ne mentionnent pas explicitement l'activité agricole : tout élément permettant de justifier l'exercice d'une activité agricole par le demandeur, - Copie de la pièce d'identité et attestation MSA (pour le gérant et les associés éventuels) POUR TOUS LES DEMANDEURS : Extrait du plan cadastral récent – Titre justifiant de l'occupation du sol (relevé de propriété, bail à ferme, convention de mise à disposition)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur ce formulaire, je m'engage à signaler à la DAAF tout changement les concernant,

A _____ le _____

Signature du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC :